

Ecole Inter-Etats des Sciences et Médecine Vétérinaires



✉ 5077 – Dakar – Fann (SENEGAL)

☎ : (221) 33 865 10 08 - Fax : (221) 33 825 42 83

Site Web: www.eismv.org – E-mail: contact@eismv.org - directiongenerale@eismv.org

PRESIDENCE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

.....
DIRECTION GENERALE



APPEL A CANDIDATURE AVIS DE VACANCE DE POSTE

DE DIRECTEUR GENERAL DE L'EISMV



L'Ecole Inter-Etats des Sciences et Médecine Vétérinaires de Dakar (EISMV) est un Etablissement public inter-étatique d'enseignement supérieur à caractère professionnel doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. Elle est créée en 1968.

Dotée de la personnalité juridique et de l'autonomie financière, elle compte quatorze Etats membres. Son organe suprême de décision est le Conseil d'administration composé des ministres chargés de l'enseignement supérieur des Etats membres.

L'EISMV lance un appel à candidature pour le poste de Directeur Général. Le poste de Directeur Général est ouvert uniquement aux nationalités des pays membres.

Le Directeur Général est nommé par le Conseil d'Administration pour un mandat de cinq (5) ans renouvelable une seule fois.

MISSIONS

Le Directeur Général est le responsable du fonctionnement de l'Ecole devant le Conseil d'Administration. A ce titre il :

- Supervise la gestion administration et financière de l'Ecole ;
- Veille à la mise en œuvre et à l'exécution des décisions du Conseil d'administration ;
- Ordonne les dépenses de l'EISMV ;
- Présente chaque année au Conseil d'Administration un rapport d'activités de l'EISMV et les projets d'amélioration qui peuvent être apportés ;
- Négocie et signe les accords liant l'EISMV aux tiers conformément à la Convention de l'EISMV.

QUALIFICATION

Le candidat au poste de Directeur Général est nommé parmi les enseignants de l'Ecole ayant au moins le grade de Maître de Conférences dans le domaine des sciences et médecine vétérinaires ou tout autre grade reconnu en équivalence par le CAMES. Il doit être choisi parmi tous autres ressortissants d'un pays membre autre que l'Etat siège, ayant le même grade au moins dans la formation vétérinaire.

COMPETENCES

Le Directeur Général doit avoir :

- Un esprit d'initiative, de travail en équipe et d'endurance ;
- Un sens avéré des relations interprofessionnelles (communication accrue) ;

- Une aptitude à travailler dans un environnement international ;
- Une expérience de négociation de haut niveau ;
- Une connaissance des organismes internationaux et leur mode de financement qui serait un atout ;
- Un rang de fonctionnaire international et à ce titre, il assume une responsabilité générale envers tous les Etats membres.

REMUNERATION

Le niveau de salaire est proportionnel aux qualifications et à l'expérience du candidat. Au salaire et accessoires s'ajoutent les avantages ci-après :

- Logement et véhicule de fonction ;
- Prise en charge des frais médicaux à hauteur de 80 % ainsi que ceux du conjoint et des enfants ;
- Prise en charge avec un forfait trimestriel des frais de scolarité des enfants ;
- Prise en charge du billet d'avion (aller/retour) pour son pays d'origine une fois tous les deux ans ainsi que pour le conjoint et les enfants ;
- Exonération fiscale sur le mobilier et les appareils importés dans les six (6) premiers mois de l'exercice ;
- Exonération de l'impôt sur le revenu ;
- Bénéfice de l'assurance maladie et une indemnité de cessation de service.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

1. Une lettre de candidature ;
2. Une lettre de motivation ;
3. Un curriculum vitae détaillé ;
4. Les copies certifiées conformes des diplômes ;
5. Toutes les autres pièces pouvant valoriser le candidat ;
6. Les lettres de recommandation de deux supérieurs hiérarchiques sous l'autorité desquels il a travaillé, adressées directement sous pli fermé au Président du Conseil d'Administration.

SOUSSION DU DOSSIER

Les dossiers doivent être adressés au Président en exercice du Conseil d'Administration de l'EISMV avant le **30 septembre 2020**.

Ils doivent impérativement être transmis par le Ministre de tutelle de l'EISMV, dans le pays d'origine du candidat, le Ministre chargé de l'Enseignement Supérieur, à l'adresse suivante :

**Monsieur le Président en exercice
du Conseil d'Administration de
l'Ecole Inter-Etats des Sciences
et Médecine Vétérinaires de Dakar
BP 5077
DAKAR (SENEGAL)**

✓ *Large diffusion*

Le Président en exercice du CA de l'EISMV



Professeur Adama DIAWARA
Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la
Recherche Scientifique de la République de Côte
d'Ivoire